

NOTICE D'INFORMATION SUR LE DOSSIER COMMUN D'INSCRIPTION **- ANNEE SCOLAIRE 2018/2019 -**

La Commune de CHANVERRIE gère différents services municipaux tels que :

- ✓ Le Service Restauration Scolaire (2 restaurants scolaires Chambretaud et La Verrie)
- ✓ Le Service Enfance 3-11 ans ---- Maison de l'Enfance La Verrie (Périscolaire : avant et après l'école et les mercredis / Accueil de Loisirs : petites -grandes vacances et séjours.
- ✓ Le Service Jeunesse 11-17 ans ----Le Tremplin La Verrie. (Accueil de Loisirs : mercredis, samedis, petites - grandes vacances et séjours).

Chaque année, il est demandé aux familles utilisatrices de déposer leur **Dossier Commun d'Inscription (DCI)** afin d'assurer au mieux la prise en charge de leur(s) enfant(s) et de leur permettre de réserver des activités.

Il est fortement conseillé à chaque famille de déposer son DCI même sans besoin immédiat ; cela facilitera les réservations tardives ou en cas d'urgence. Le dépôt du dossier n'engendre pas de coût financier, la facturation débute uniquement en cas de réservation d'activités.

Les démarches :

1- **CONSULTER les projets pédagogiques, les tarifs et les règlements de fonctionnement*** des services municipaux.

2- **TÉLÉCHARGER LE LOGICIEL Acrobat Reader DC** (gratuit).

3- **TÉLÉCHARGER ET COMPLÉTER LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS FAMILLE*** pour l'ensemble **des enfants à charge**.

4- **COMPLÉTER ET JOINDRE LES PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES POUR CHAQUE SERVICE** sans les agraffer.

Pour une fréquentation
Enfance/
Restaurant Scolaire

- Une photo récente de chaque enfant (format identité, inscrire au dos nom/prénom/ école).
- Copie carnet de santé uniquement page vaccin DTPolio (inscrire nom/prénom).
- Modèle prélèvement SEPA* accompagné d'un RIB pour les nouvelles familles souhaitant régler en prélèvement automatique ou si nouveau moyen de paiement ou modification du RIB.

Service Enfance : seulement si vous souhaitez l'autoriser :

- Autorisation de départ seul pour les enfants à partir de 6 ans (et/ou en classe de CP)*.
- Autorisation de départ avec une personne mineure*.


Pour une fréquentation
Jeunesse

- Copie carnet de santé / vaccin DTPolio (inscrire nom/prénom).
- Autorisation de départ pour le mercredi et samedi hors vacance scolaire (merc et samedi) *.
- Modèle prélèvement SEPA* accompagné d'un RIB pour les nouvelles familles souhaitant régler en prélèvement automatique ou si nouveau moyen de paiement ou modification du RIB.

5- DOSSIER D'INSCRIPTION COMMUN à DÉPOSER

15 jours au minimum avant le 1er jour de présence

Ex : fréquentation prévue le 20 octobre, le dossier est à remettre obligatoirement avant le 5 oct.

Dans la boîte aux lettres du Service Enfance Pour une fréquentation d'au moins un enfant à l'Enfance/Restaurant Scolaire. 7 rue des Glycines. La Verrie	ET	Dans la boîte aux lettres du Service Jeunesse Pour une fréquentation d'au moins un enfant à la Jeunesse. Tremplin – sous-sol du judo . La Verrie
 C'est à vous de faire les photocopies		

↳ Un accusé de réception de votre dossier vous sera transmis.

↳ Pour les familles séparées, chaque responsable légal utilisateur d'un des services doit retourner un dossier commun d'inscription en son nom. L'enfant concerné aura donc 2 dossiers.



EN CAS DE NON-RESPECT DES DÉLAIS DE DÉPÔT DU DOSSIER

- ✓ NOUS NE GARANTISSONS PAS L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT LE JOUR SOUHAITÉ.
- ✓ UNE PÉNALITÉ DE 15€ PAR FAMILLE SERA APPLIQUÉE.



PENSEZ À ANTICIPER VOS RÉSERVATIONS

- ✓ LES REPAS, LE PÉRISCOLAIRE ET LE MERCREDI SONT RÉSERVABLES 3 mois en avance.
- ✓ NOUS NE GARANTISSONS PAS L'ACCUEIL DES ENFANTS SI VOUS N'AVEZ PAS FAIT LES RÉSERVATIONS VIA LE PORTAIL FAMILLE DANS LES DÉLAIS.

COORDONNÉES

Pour tout renseignement sur le Dossier d'Inscription Commun, vous avez la possibilité de contacter :

Secrétariat - Service Enfance : Marie-Claire Branchereau
au 02 51 65 48 20 le lundi-mardi-jeudi de 13h30 à 18h00 et vendredi de 13h30 à 17h30
ou par mail maisondelenfance@chanverrie.fr

Pour tout renseignement sur le fonctionnement, vous avez la possibilité de contacter les responsables des services :

- **Service Enfance** : Marina Bouet ou Patricia Barteau au 02.51.65.48.20
ou par mail maisondelenfance@chanverrie.fr
- **Service Restauration Scolaire** : Christine Gaboriau au 02.51.57.67.35
ou par mail restaurationscolaire@chanverrie.fr
- **Service Jeunesse** : Emilie Jousset ou Marie Hérault au 02.51.64.09.72
ou par mail servicejeunesse@chanverrie.fr

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter la directrice des services Enfance/Jeunesse :
Cindy Gibouin au 02.51.65.98.71 ou par mail cindy.gibouin@chanverrie.fr